



ASSOCIATION SPORTIVE DE COURSE D'ORIENTATION D'ORLEANS



1 Passage Jacques PELLETIER 45140 ORMES
Tél. 06 62 52 18 22 - <http://www.asco-orleans.com> - contact@asco-orleans.com
SIRET 44418456800020 - FFCCO N° 4504 CE

INTERZONE DE VTT ORIENTATION MOYENNE DISTANCE DU 20 SEPTEMBRE 2014 A ORMES (45) COMPTANT POUR LE CLASSEMENT NATIONAL

Organisateur :
Directeur de course :
Traceur :
Arbitre :
Contrôleur des circuits :
GEC :

ASCO ORLEANS
Franck REINEN
Franck REINEN avec Claude FLAMENT
Dominique ETIENNE
Régis FLAMENT
Franck REINEN



Fléchage :
Accueil :

Rond-point D955 - D2157 (N157) à ORMES (45)
Sur place à partir de 12h00
Parking/Accueil = 50m à 200m - Accueil/Départ = 200m

Départs :

Entre 13h00 et 15h30. Fermeture des circuits à 17h00
Horaires prédéfinis disponibles sur le site du club

Carte :

Cartes-Extraits réalisées par Claude FLAMENT mise à jour août 2014
« Les labyrinthes » « les queues de forêt »
Echelle au 1/10000

Type de terrain :

zones boisées et découvertes, cyclabilité rapide à ralentie suivant les conditions météo. Quelques entrées de chemin peu visibles.
Nombreux petits singles

Temps de course :
Système de contrôle :

Conforme au règlement spécifique CO VTT 2014
Utilisation de la gestion électronique SPORTident



Inscriptions :

Jusqu'au 13 septembre 2014 par courrier à
Franck REINEN - 1 Passage Jacques PELLETIER - 45140 ORMES
Tél. 06.62.52.18.22
Par Courriel à franck.reinen@bbox.fr

En ligne sur le site de la FFCO

Et sur place pour les non licenciés à partir de 12h00 dans la limite des cartes disponibles

Tarifs :

19 ans et plus : 10,00 €
15 à 18 ans : 8,00 €
14 ans et moins : 6,50
Majoration de 3 € si inscription après le 13 septembre pour les licenciés.
Location de pointeur SPORTident : 3 € + caution de 35 €

Délivrance d'un PASS ORIENTATION. Les personnes « non licenciées » devront fournir un certificat médical (ou copie certifiée conforme) de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins d'un an ou présenter une licence UNSS en cours de validité portant la mention « course d'orientation », pour participer à la compétition. Pour les autres,... réseau de postes à disposition sans chronométrage.

Règlement Spécifique :

Sécurité : respecter le code de la route ainsi que les autres usagers
Port du casque obligatoire
Interdiction de se déplacer en dehors des chemins mentionnés sur la carte
Le pointeur électronique doit être rendu solidaire du VTT
Samedi 20 à l'issue de la course sur le lieu de course.

Remise des prix :

